

Fiche d'aide à destination des médecins non allergologues Document à l'initiative et établi par la Société Française d'Allergologie

Suivi de traitement d'ImmunoThérapie Allergénique (ITA = désensibilisation)

ORYLMYTE (acariens domestiques)

I. Pourquoi l'ITA ?

L'immunothérapie allergénique (ITA) est le seul traitement de la cause de l'allergie respiratoire. Sa bonne réalisation pendant 3 à 5 ans permet d'obtenir de façon pérenne une disparition des symptômes et une réduction de l'utilisation du traitement symptomatique.

Orylmyte® traite l'allergie aux acariens domestiques.

Celle-ci consiste en l'administration répétée de doses progressivement croissantes d'un extrait allergénique à un patient allergique, par voie sublinguale, afin de réduire les symptômes résultant de son exposition ultérieure à l'allergène causal. L'objectif de l'ITA est de réduire la sensibilité individuelle d'un patient à un allergène en modulant progressivement la réponse immunitaire de ce patient vis-à-vis de cet allergène, afin de modifier le cours naturel de la maladie allergique.

1. Indications :

- ✓ rhinite allergique ou de la rhinoconjonctivite modérée à sévère
- ✓ chez les adolescents (âgés de 12 à 17 ans) et les adultes

2. Contre-indications :

- ✓ allergie aux excipients
- ✓ altération des capacités respiratoires
- ✓ aggravation de l'asthme au cours des 3 derniers mois ;
- ✓ infection des voies respiratoires chez l'asthmatique (attendre la guérison complète pour débiter le traitement)
- ✓ déficit immunitaire, cancer, maladie auto-immune non contrôlée
- ✓ extraction dentaire récente, aphte, inflammation buccale grave en cours

3. Objectifs :

- amélioration des symptômes
- baisse de la consommation de soins
- amélioration de la qualité de vie et baisse de l'impact psycho-social de l'allergie

II. Comment poursuivre l'ITA ?

1. Règles de prescription

Le traitement est disponible en pharmacie.

Sa prescription se fait sur une ordonnance classique, vous le trouverez dans votre logiciel d'aide à la prescription comme n'importe quel autre médicament.

Le traitement est à prendre une fois par jour, tous les jours, toute l'année, pendant 3 ans minimum, 5 ans maximum.

L'initiation du traitement doit se faire par montée de dose progressive :

- 1 comprimé dosé à 100 IR le premier jour
- 2 comprimés dosés à 100 IR le deuxième jour
- 1 comprimé dosé à 300 IR le troisième jour et jusqu'à la fin du traitement

Il existe également d'autres protocoles avec une montée de dose plus progressive.

Le lyophilisat doit être placé sous la langue où il se dissout en quelques secondes. Ne pas avaler sa salive pendant une minute, ni absorber d'aliment ou de boissons pendant les 5 minutes qui suivent la prise.

Si des effets secondaires sont notables, le patient peut :

- ✓ *recraché le produit après l'avoir retenu avec la salive une minute plutôt que l'avaler*
- ✓ *prendre des antihistaminiques avant ou après la prise*
- ✓ *se rincer la bouche après la prise*

En cas de symptômes liés à l'exposition allergénique, ne pas arrêter l'ITA : le patient peut prendre son traitement symptomatique en parallèle, si besoin.

2. Suivi du patient traité par ITA

Il est conseillé de réévaluer tous les 6 mois en consultation :

- ✓ *l'observance : regarder derrière l'ordonnance le nombre de tampons du pharmacien.*
- ✓ *la tolérance : interroger sur la présence d'un syndrome oral ou non (prurit et ou œdème buccal principalement), calmé ou non par les antihistaminiques.*
- ✓ *l'efficacité : recenser le nombre et la fréquence des crises, la nécessité ou non de prendre le traitement symptomatique.*

L'évaluation de l'efficacité est uniquement clinique.

Il n'y a aucun contrôle biologique ou prick test à réaliser en suivi.

3. Exemple de traitement symptomatique à associer à l'ITA

- ✓ *antihistaminique oral*
- ✓ *antihistaminique et corticoïde intranasal*
- ✓ *antihistaminique oculaire ou cromone*
- ✓ *bronchodilatateur et corticoïde inhalé*

4. Remarques

Le traitement est à arrêter ponctuellement si une plaie buccale est apparente (chirurgie dentaire, aph-tose, traumatisme, etc) ou si un syndrome infectieux est en cours.

Il est à reprendre à la dose d'entretien quand le patient est guéri.

Le traitement n'est pas contre indiqué en cas de déclaration de grossesse. En cas de doute, en référer à un spécialiste en allergologie, par exemple par téléexpertise.

Pensez à vérifier la compatibilité de ses antihistaminiques actuels avec une grossesse.

Ré-adresser le patient à un allergologue en cas de :

- ✓ *persistance des symptômes malgré le traitement d'ITA bien mené pendant un an*
- ✓ *non diminution des traitements symptomatiques*
- ✓ *nouveaux symptômes*
- ✓ *déséquilibre de l'asthme*
- ✓ *épigastralgies importantes*
- ✓ *mauvaise observance de cette forme de désensibilisation*

III. Contacts

1. Laboratoire Stallergenes-Greer

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Si vous êtes patient : 01 55 59 20 60

Si vous êtes professionnel de santé : 01 55 59 20 15

2. Nos sites internet

<https://sfa.lesallergies.fr/>

<https://anaforcal.lesallergies.fr/>

IV. Références

1. Caimmi D, Demoly P. Recommandations pour la prescription de l'immunothérapie allergénique et le suivi du patient - méthodologie et liste des recommandations. Rev Fr Allergol. févr 2021;61(1): 24-34.
2. Virchow JC, Backer V, Kuna P, Prieto L, Nolte H, Villesen HH, et al. Efficacy of a House Dust Mite Sub-lingual Allergen Immunotherapy Tablet in Adults With Allergic Asthma: A Randomized Clinical Trial. JAMA. 26 avr 2016;315(16):1715.
3. Demoly P, Emminger W, Rehm D, Backer V, Tommerup L, Kleine-Tebbe J. Effective treatment of house dust mite-induced allergic rhinitis with 2 doses of the SQ HDM SLIT-tablet: Results from a randomized, double-blind, placebo-controlled phase III trial. J Allergy Clin Immunol. févr 2016;137(2):444-451.e8.
4. GINA 2021
5. Fritzsching B, Contoli M, Porsbjerg C, Buchs S, Larsen JR, Elliott L, et al. Long-term real-world effectiveness of allergy immunotherapy in patients with allergic rhinitis and asthma: Results from the REACT study, a retrospective cohort study. Lancet Reg Health - Eur. févr 2022;13:100275.
6. VIDAL, RCP d'Orylmyte®
7. Avis de commission de transparence, juin 2022, HAS